



Mesure 23 : Développer des prises en charge spécifiques

Exécution budgétaire mesure 23 :

Financier	Budget total de la mesure	Réalisé 2009	Taux d'exécution	Cible fin 2009	Cible fin 2010
INCa	9 200 000 €	302 537 €	3,3 %	18,7 %	34,7 %
PLFSS (DGOS)	126 750 000 €	4 480 000 €	3,5 %	4,9 %	18,5 %
Total	135 950 000 €	4 782 537 €	3,5 %	5,9 %	19,6 %

Etat d'avancement des actions :

		Etat courant	2010			2011				2012				2013				
			T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	
23.1	Labelliser les centres de référence pour les cancers rares.	planning respecté																
23.2	Favoriser la constitution de bases de données clinicobiologiques (enquêtes transversales répétées avec volet de biosurveillance).	planning respecté	/	/														
23.3	Suivre les personnes à risque génétique.	planning respecté																
23.4	Améliorer la prise en charge des personnes âgées atteintes de cancer.	planning respecté																
23.5	Améliorer la prise en charge des enfants atteints de cancer et lancer un programme d'actions spécifiques vis-à-vis des adolescents atteints de cancer.	planning respecté																

Commentaire Global sur la mesure 23 :

Quinze groupes de cancers rares seront structurés début 2011 autour de centres experts. La dernière phase de ce dispositif sera mise en place en 2011, comme prévu.

Le dispositif d'oncogénétique, qui couvre le diagnostic et le suivi des personnes porteuses de prédispositions génétiques aux cancers, a été renforcé en 2010 afin de répondre à l'augmentation attendue des besoins. Le suivi des structures pilotes pour la prise en charge des personnes identifiées à haut risque héréditaire de cancer a été mis en place, conformément au Plan.

L'organisation d'oncogériatrie est en cours d'évolution. Le bilan des actions menées par les unités pilotes conduit à déployer le dispositif via un appel à projets, reprenant les trois grandes missions de formation, de soutien à la recherche clinique et d'observation.

La construction du programme spécifique pour les adolescents est en cours. A partir des états généraux du 27 mars 2010, portés par l'association UNAPECLE, un séminaire de travail a eu lieu le 30 nov. 2010 pour proposer les axes prioritaires du programme, qui sera mis en oeuvre en particulier sous forme d'un appel à projets. La plateforme pédiatrique du projet HOPE fait l'objet d'un financement INCa pour permettre une meilleure connaissance des cancers dans cette population. 7 organisations interrégionales d'oncopédiatrie sont identifiées au niveau national. Enfin le travail mené par l'agence de la biomédecine permet de constater l'augmentation conséquente de la conservation d'unités de sang de placentaire (2.000 nouvelles unités enregistrées de janv. à nov. 2010).

Indicateurs de résultats de la mesure 23

Libellés indicateurs	Valeurs	Dates de valeurs	Commentaire _
Développement de la conservation d'unités de sang de cordon	10 599	30/11/2010	8 banques en activité fin 2010 avec 34 maternités associées au réseau français de sang placentaire
	8 501	01/01/2010	<i>nombre d'unités de sang placentaire inscrites sur le registre France greffe de moelle</i>
	7 051	01/01/2009	<i>nombre d'unités de sang placentaire inscrites sur le registre France greffe de moelle</i>
Nombre de cancers rares bénéficiant d'une organisation autour de centres experts	15	10/12/2010	
	8	29/05/2009	<i>T0 2009</i>
Taux d'utilisation d'un outil d'évaluation gériatrique pour les patients âgés	0%	16/05/2010	outil de dépistage oncogériatrique non utilisé avant fin 2010